



MOTION DU CONSEIL DE LABORATOIRE de l'Institut d'Électronique Fondamentale

Le Conseil de Laboratoire de l'Institut d'Électronique Fondamentale (UMR 8622) d'Orsay soutient les motions (ci-dessous) votées en assemblée générale des personnels des bâtiments 220 et 221, le 5 février 2009.

A l'unanimité des membres du Conseil de Laboratoire, lors de sa réunion du 17 février 2009.

Motion 1 : L'AG des personnels des bâtiments 220 et 221 de l'Université Paris-Sud s'associe aux motions votées par le CS et le CEVU de Paris-Sud le lundi 2 février 2009.
Votée à l'unanimité moins 2 abstentions.

Motion 2 : L'AG des personnels des bâtiments 220 et 221 de l'Université Paris-Sud s'associe à la motion votée par les personnels et étudiants de l'Université Paris Sud le lundi 2 février 2009.
Votée à l'unanimité moins 1 abstention.

Motion 3 : Nous, personnels des bâtiments 220 et 221 de l'Université Paris-Sud nous déclarons favorables à une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche mais refusons la réforme actuelle. Nous dénonçons :

- Le démantèlement du système de recherche et d'enseignement supérieur public, opéré par le gouvernement par des réformes brutales, inadaptées, et une asphyxie financière;
- Les mensonges permanents du gouvernement et du président de la République, dénigrant en particulier les excellentes performances de la recherche publique française, reconnues au meilleur niveau par la communauté internationale;
- Les propos insultants prononcés par le président de la République le 22 janvier envers les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur public.

Nous affirmons que les personnels font tout ce qu'ils peuvent, dans des conditions de travail désastreuses, pour assurer leur mission d'enseignement et de recherche.

Nous proclamons notre fierté de travailler pour le service public, et notre détermination à le défendre, dans l'intérêt de nos concitoyens.

Nous nous déclarons aujourd'hui en lutte contre les réformes actuelles qui organisent de fait la mort du service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Destinataires :

Personnel de l'IEF
Orsay en lutte



INSTITUT D'ÉLECTRONIQUE FONDAMENTALE **UMR 8622**
Bâtiment 220 - Université Paris Sud-11
91405 Orsay cedex

CNRS

Université Paris Sud-11

MOTION DU CONSEIL DE LABORATOIRE de l'Institut d'Électronique Fondamentale

Le Conseil de Laboratoire de l'Institut d'Électronique Fondamentale (UMR 8622) d'Orsay appuie l'appel du C3N à un moratoire des expertises de l'ANR et de l'AERES et encourage les personnels à s'engager dans cette action.

Motion votée à l'unanimité des membres du Conseil de Laboratoire, lors de sa réunion du 17 février 2009.

Destinataires :

ANR
AERES
Ministère de la Recherche

Copie pour information :

C3N
Personnel de l'IEF